



Parc national
des **Cévennes**



OFFRE DE STAGE

Pratiques d'élevage et d'engraissement des agneaux en races ovines rustiques du Languedoc

Statut et formation

Période et durée : stage de **6 mois** à partir de **février-mars 2026**

Formation : étudiant·e Ingénieur.e agronome en 3^e année ou Master 2 en sciences animales, systèmes d'élevage

Gratification : stage indemnisé selon les textes en vigueur. Au 1^{er} janvier 2024, le taux horaire minimum de la gratification de stage est fixé à 4,35 € par heure de stage.

Lieu : siège du Parc national des Cévennes à Florac-Trois-Rivières

Déplacements à prévoir sur les massifs du Mont Lozère, de l'Aigoual et des Vallées cévenoles. Le·la stagiaire pourra utiliser les véhicules de service dans le cadre de son stage dans la limite de la disponibilité des véhicules.

Le Parc national des Cévennes

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec une zone cœur protégée avoisinant les 950 km².

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national, en Réserve de biosphère, en Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et en Réserve internationale de ciel étoilé.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) assure trois missions : 1. connaître et protéger, 2. accompagner le développement durable, et 3. accueillir et sensibiliser.

Depuis 2013, le Parc est doté d'une charte approuvée par décret en Conseil d'Etat qui fixe le cadre des objectifs du Parc pour 15 ans dont l'axe 5 « favoriser l'agriculture ».

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

L'activité agricole présente sur le territoire repose essentiellement sur l'élevage extensif d'herbivores (ovins, bovins ou caprins) qui contribue au maintien des milieux ouverts, mais aujourd'hui confronté à de nouveaux défis économiques, climatiques et sociaux

L'Association des brebis rustiques du Languedoc

L'Association des éleveurs de brebis Raïole, Caussenarde des Garrigues et Rouge du Roussillon devenue Association des brebis rustiques en 2023, est née en 1994, dans le sillage des premières actions de conservation des races locales menacées. Avant sa création, deux syndicats avaient été fondés : le syndicat des éleveurs de Raïole (1977) et le syndicat Caussenarde des Garrigues (1981). Elle adhère en 2007 au Collectif des Races de Massif (CORAM), puis en 2008, conformément à la loi sur l'élevage, rejoint l'Organisme de Sélection UPRA Lacaune.

L'association œuvre à la préservation et à la valorisation des trois races rustiques languedociennes en veillant à maintenir leurs caractéristiques d'adaptation aux milieux secs et à l'élevage extensif.

Ses objectifs fondateurs sont :

- maintenir et augmenter les effectifs des trois races chaque année via l'utilisation de bétails issus des centres d'élevage ;
- accroître le nombre d'adhérents pour renforcer la dynamique collective ;
- fournir aux éleveurs des jeunes reproducteurs rustiques et abordables, facilitant le renouvellement des troupeaux ;
- prévenir la consanguinité et préserver la variabilité génétique ;
- promouvoir des animaux correspondant au standard de race, rustiques, adaptés au pâturage et à l'autonomie alimentaire.

Ces objectifs simples mais essentiels animent depuis plus de vingt ans l'action de l'association, devenue un acteur clé de la conservation des races ovines locales et du développement des élevages extensifs du sud du Massif central.

Le contexte du stage

L'élevage — et plus particulièrement l'agropastoralisme — constitue la forme d'agriculture dominante au sein du Parc national des Cévennes. Il représente une force économique majeure et se distingue par la diversité de ses systèmes de production : élevages ovins et bovins, laitiers ou allaitants, caprins laitiers, conduits en systèmes sédentaires ou transhumants.

Sur le territoire du Parc, près de 1 300 exploitations agricoles sont recensées, dont environ 360 dans le cœur, majoritairement en système agropastoral. La présence millénaire des troupeaux a façonné les paysages et permis le maintien de milieux ouverts herbacés, dont certains, comme les pelouses caussenardes steppiques, sont endémiques.

Les surfaces agricoles s'étendent sur environ 100 000 hectares, dont 75 % sont constitués de végétations agropastorales spontanées, témoignant du caractère pastoral marqué des élevages, fondés sur la valorisation des parcours et des ressources locales.

Cependant, le développement agricole du XX^e siècle, centré sur l'accroissement de la productivité du travail, a profondément modifié ces équilibres. L'augmentation de la part des fourrages distribués et des aliments concentrés, souvent importés, le recentrage du pâturage sur les prairies et la marginalisation des parcours ont transformé les logiques de production.

Dans les systèmes ovins allaitants du sud du Massif central, l'engrasement des agneaux repose aujourd'hui le plus souvent sur une alimentation en bergerie, comme l'exige par exemple l'IGP Agneaux de Lozère, conduite exclusivement en race Blanche du Massif central.

À rebours de cette tendance, plusieurs éleveurs de races rustiques hors SIQO cherchent à réduire leurs charges et à renforcer leur autonomie alimentaire en replaçant le pâturage des parcours au cœur de leur système. Ils expérimentent des conduites d'engrasement des agneaux dans les parcours, sans recours systématique à des concentrés ou du foin.

Dans les années 1990, le Parc national des Cévennes a d'ailleurs soutenu la mise en place de la filière pionnière des « Agneaux de Parcours », conciliant production d'un agneau d'herbe et gestion écologique des milieux pastoraux. Cette initiative, fondée sur un partenariat entre éleveurs, bouchers et acteurs de l'environnement, a démontré la faisabilité d'une production locale de qualité, ancrée dans une logique de développement durable et de valorisation territoriale.

Aujourd’hui, dans un contexte de transition agroécologique et de mutation des marchés, le Parc national des Cévennes et l’Association des brebis rustiques du Languedoc souhaitent approfondir la connaissance et la valorisation des pratiques d’élevage et d’engraissement des agneaux de parcours, conciliant performance technico-économique, autonomie des exploitations et préservation des milieux.

Missions principales

L’objectif du stage est d’analyser les pratiques d’élevage et d’engraissement des agneaux finis hors bergerie en races ovines rustiques sur le territoire du Parc national des Cévennes et les zones d’élevage alentours.

Le stage vise notamment :

- 1. Caractériser et analyser les pratiques de conduites et d’engraissement des agneaux à l’herbe :**
 - recenser les pratiques actuelles de conduites et d’engraissement des agneaux hors bergerie par un travail d’enquêtes auprès des éleveur·euses ;
 - élaborer une typologie des systèmes (pratiques, milieux, races, performances, etc.)
- 2. Réaliser une analyse des performances technico-économiques et proposer des pistes d’actions :**
 - évaluer les performances technico-économiques et les freins rencontrés (croissance, coût alimentaire, saisonnalité, débouchés, etc.) ;
 - proposer des pistes d’actions et des leviers techniques pour sécuriser la production d’agneaux finis hors bergerie ;
 - exploiter les résultats (traitements statistiques), les confronter avec les performances d’autres races ovines présentes sur le territoire (BMC).
- 3. Valoriser et diffuser les résultats par la rédaction d’un rapport d’étude, un document de synthèse et une présentation aux partenaires locaux.**

Le·la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les éleveur·euses référent·es des trois races. L’association des brebis rustiques facilitera la mise en relation avec les éleveur·euses qui finissent les agneaux hors bergerie. Elle assurera un appui technique tout au long du stage et une mise à disposition de ressources bibliographique.

Il·elle pourra également être amené·e à travailler avec d’autres partenaires (Syndicats ovins, services pastoraux,) notamment par l’organisation d’un comité technique.

Des déplacements sont à prévoir sur l’ensemble du territoire du Parc national des Cévennes et au-delà.

Positionnement du stage

Le stage proposé est basé au siège de l’EP PNC à Florac-Trois Rivières (48400).

Le·la stagiaire sera encadré·e par le chargé de mission agro pastoralisme et par la référente de l’association des brebis rustiques.

Compétences recherchées et savoir-être

- Etudiant·e Ingénieur·e agronome en dernière année – master 2 en sciences animales ;
- fort intérêt pour l'agriculture, l'élevage ovin et l'écologie des milieux pastoraux ;
- connaissance de base en zootechnie ;
- maîtrise des logiciels de traitements de données;
- bon relationnel et aptitude au dialogue ;
- force de propositions et d'initiatives ;
- rigueur méthodologique et organisationnelle ;
- capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- permis B indispensable (véhicules du Parc à disposition).

Modalités de dépôt des candidatures et de sélection

Les candidats adresseront, par mail, une lettre de motivation, un CV et un exemple de rapport personnel de stage, ou autre travail rédactionnel.

Respectivement au format : nom_LM.pdf, nom_CV.pdf et nom_rapport.pdf

Date limite de candidature : **le 04 janvier 2026 au plus tard**, à :

Romain Layes – chargé de mission agro-pastoralisme

romain.layes@cevennes-parcnational.fr

et

Catherine Binot, correspondante pour l'association des trois races

binot.catherine@gmail.com

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Un entretien en visioconférence sera organisé par la suite.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Romain Layes – chargé de mission agro-pastoralisme

Tel : 06 99 76 65 06

Plus d'information sur l'agriculture, les races locales et le projet d'Agneaux de parcours dans le Parc national des Cévennes.